



**PREFECTURE  
REGION ILE DE  
FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°IDF-041-2024-12

PUBLIÉ LE 20 DÉCEMBRE 2024

# Sommaire

**Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France /**

IDF-2024-12-13-00012 - Décision de délégation de signature (2 pages)

Page 3

Chambre de commerce et d'industrie de région  
Paris - Île-de-France

IDF-2024-12-13-00012

Décision de délégation de signature

## DÉCISION

**Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,**

- vu les articles L1233-1 et suivants du Code du travail

**Décide :**

Sur proposition du directeur général,

**Article 1<sup>er</sup> :**

- d'habiliter Françoise GUERIN, directeur général adjoint Ressources humaines & RSE, à me représenter, pour tous les entretiens individuels prévus en application des articles L1233-1 et suivants du Code du travail relatifs au licenciement pour motif économique. L'intéressée pourra être accompagnée d'un collaborateur de la CCI Paris Île-de-France.
- Habilitation est donnée, dans les mêmes conditions, à Diane AUSSÉDAT, directeur, adjoint au DGA Ressources humaines & RSE, et Armand MARQUES, responsable du pôle Affaires sociales au sein de cette même direction générale adjointe.

**Article 2 :**

- Habilitation est donnée, dans les mêmes conditions, aux collaborateurs suivants, dans la limite de leurs attributions :

DGA DC-SE	Cécile MANGÉ, RRH
CCI Versailles-Yvelines	
CCI Hauts-de-Seine	
CCI Val-de-Marne	
CCI Paris	
CCI Seine-Saint-Denis	
CCI Val-d'Oise	
DG/DGD	Sébastien DUGUE, RRH
DGA RH & RSE (+ structure transfert)	
DGA F&P	
DGA Éducation	
DGA POPE	
DGA CCI International	
Direction de la communication	
Direction de l'Audit et Inspection Générale	

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France  
 27 avenue de Friedland | 75382 Paris cedex 08 | T. 01 55 65 71 00 (appel direct)  
 T. 01 55 65 44 44 (prix d'un appel local) | [www.cci-paris-idf.fr](http://www.cci-paris-idf.fr)

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile de France - Décision portant délégation de représentation au bénéfice de la DGA RH & RSE pour les entretiens individuels prévus à l'article 4 de l'annexe 5 de l'article 28 du statut des CCI.

La présente délégation de représentation prend effet à compter de sa publication, et au plus tôt au 1<sup>er</sup> janvier 2025, et s'exerce pour une durée au plus égale à celle du présent mandat.

Fait à Paris, le 13 décembre 2024

SIGNE

Dominique RESTINO

Diffusion : bénéficiaires - site [www.cci-paris-idf.fr](http://www.cci-paris-idf.fr) - recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France